

Solidaires

n°14 - janvier 2022

LE MAGAZINE DES PEP DU CENTRE DE LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

INTERVENTIONS SUR LE THÈME DE L'AUTONOMIE

BEAUNE, MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021



DÉLÉGATION DE LA NIÈVRE



p6

Conseiller en mobilité pour l'insertion, un nouveau métier

DÉLÉGATION DU DOUBS



p7

Challenge réussi pour la création d'une classe pré-professionnelle

DÉLÉGATION DE CÔTE-D'OR



p7

1036 jouets collectés !

DÉLÉGATION DE L'YONNE



p10

Les EMAS : dommage qu'on s'en soit passé aussi longtemps !

DÉLÉGATION DU TERRITOIRE DE BELFORT



p11

Classes de découverte en danger ?

> Retour sur la journée associative PEP CBFC p4

MEILLEURS VŒUX 2022

Ensemble, continuons d'agir pour une société solidaire et inclusive

p2

www.pepcbfc.org

Les
pep
CBFC
La solidarité en action

SOMMAIRE

■ Informations institutionnelles p. 3

Zoom sur nos partenaires -
HandiChiens

Zoom sur notre secteur
personnes âgées

Journée associative : un beau
moment de rencontre

Zoom sur Cécile Mouilleseaux,
chargée du contrôle des pass
sanitaires à l'Intervalle

Les brèves associatives

■ Délégation de la Nièvre p. 6

■ Délégation du Doubs p. 7

■ Délégation de Côte-d'Or p. 7

■ Délégation de l'Yonne p. 10

■ Délégation du Territoire de
Belfort p. 11

Le magazine des PEP CBFC

Siège et Direction Générale
30b rue Elsa Triolet - 21000 DIJON
03 80 76 63 00
contact@pepcbfc.org
www.pepcbfc.org

Directeur de la publication :

Michel BON

Responsable de la rédaction :

Julie DIDDEN

Conception-réalisation : Julie DIDDEN

Impression : ESAT Habilis

Routage : ESAT Habilis

ISSN : 2606-7420

ÉDITO

Pour la deuxième année consécutive ces vœux se situent dans un contexte sanitaire toujours particulier et qui nous apprend par la force des choses à vivre avec les vagues successives de COVID et de ses variants.

Si à titre individuel cela implique un mode de vie plus prudent auquel nous sommes habitués désormais avec gestes barrières et distanciation sociale entre autres, cela doit appeler notre attention sur ce que vivent nos professionnels au quotidien.

En effet ils sont confrontés dans des métiers déjà difficiles à l'adaptation incessante de protocoles, à la réorganisation de leurs activités en fonction de la propagation de l'épidémie.

À côté de cela, il leur est demandé de continuer à faire vivre les établissements, mettre en place des projets, initier des actions de substitutions pour rendre le quotidien acceptable. Un grand professionnalisme qui doit être reconnu à l'échelon national. Les PEP CBFC soutiennent

les démarches entreprises en ce sens par divers regroupements d'associations.

En fait nous continuons à essayer de vivre presque normalement parce que c'est une exigence morale non pas tant pour nous-mêmes que pour celles et ceux que nous accompagnons et qui ont encore davantage besoin de nous dans ces périodes difficiles.

La vie associative qui commençait à reprendre va devoir elle aussi se réadapter à nouveau. Formons le vœu que nous puissions le plus rapidement possible retrouver ces moments de rencontre et de convivialité si importants pour tous les bénévoles et qui renforcent les liens entre eux.

Je suis sûr que la chaîne de solidarité que nous constituons tous ensemble saura faire de 2022 une année encore plus solidaire, plus attentive aux autres et nous permettra de mener à bien les nombreux projets dans lesquels nous sommes investis.

Michel BON

Président des PEP CBFC

MEILLEURS VŒUX 2022

Relever les défis du monde d'aujourd'hui et anticiper ceux de demain, renforcer nos valeurs de solidarité à l'égard des plus fragiles dont la crise sanitaire accroît la vulnérabilité, ne jamais reculer sur la laïcité, s'adapter aux exigences d'une société en mutation constante sans pour autant renoncer à la primauté de l'Humain : Contribuons tous ensemble à faire de 2022 une année plus chaleureuse, moins individualiste.

Michel BON, Président des PEP CBFC,

Marie-Geneviève THEVENIN, Présidente de la délégation de Côte-d'Or

Yves FULBAT, Président de la délégation du Doubs

Edith FINOT, Présidente de la délégation de la Nièvre

Nadine LIETARD, Présidente de la délégation du Territoire de Belfort

Patrice SONNET, Président de la délégation de l'Yonne



UNE BANQUE
CRÉÉE PAR
DES COLLÈGUES,
ÇA CHANGE TOUT.



MA BANQUE EST DIFFÉRENTE,
CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Crédit  Mutuel

Enseignant

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT BOURGOGNE CENTRE

4, RUE JEANNE BARRET - LES PORTES DE VALMY 1 - 21066 DIJON CEDEX
TÉL. : 0 820 092 169 (0,119 €/MIN) - COURRIEL : CME21@CREDITMUTUEL.FR

ZOOM SUR NOS PARTENAIRES - HANDI'CHIENS



HANDI'CHIENS est une association nationale fondée en 1989, reconnue d'utilité publique en 2012, dont la mission principale est l'éducation et la remise gracieuse de chiens d'assistance à des personnes en situation de handicap.

Le terme "chien d'assistance" désigne des chiens certifiés par notre association et reconnue en France par la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ; ce statut

permet la reconnaissance de leur qualité d'éducation spécialisée et de leurs missions auprès de personnes en situation de handicap qu'ils assistent quotidiennement.

Un futur Handi'chien est d'abord pré-éduqué par des bénévoles appelés "familles d'accueil", qui accueillent le chiot de ses 2 mois à ses 18 mois afin de lui apprendre les bases de son éducation. Tous les 15 jours, les familles d'accueil se réunissent en cours collectifs, dont l'encadrement est assuré par des bénévoles expérimentés spécifiquement formés par notre association : les délégués aux familles d'accueil. Une fois cette première phase réussie, le chien entre dans l'un des 5 centres d'éducation Handi'chiens durant 6 mois pour acquérir sa formation de chien d'assistance ; pris en soin par des éducateurs canins professionnels, il apprendra 52 commandes et sera spécialisé selon ses futures missions : Chien d'assistance pour personnes à mobilité réduite qui aidera son bénéficiaire à ouvrir les portes, allumer les

lumières, ramasser un objet au sol... Chien d'éveil qui accompagnera un enfant souffrant de trouble envahissant du développement lui permettant une meilleure inclusion sociale... Chien d'accompagnement social qui interviendra en établissements sanitaires et médico-sociaux auprès de publics fragiles tels que des hôpitaux, des EHPAD¹, des IME²... Chiens détecteur de crises d'épilepsie qui permettra à son bénéficiaire d'anticiper une mauvaise chute... Chien d'assistance judiciaire ou d'assistance à la réussite scolaire qui accompagnent des enfants victimes dans leur parcours judiciaire ou des élèves en milieu scolaire...

De nombreuses demandes nous arrivent, c'est grâce aux dons et aux bénévoles qui s'engagent dans notre association que nous pouvons poursuivre cette belle mission.

Benoit SEEWALD

Responsable du centre de formation Handi'chiens de Kunheim

ZOOM SUR NOTRE SECTEUR PERSONNES ÂGÉES

LA RÉSIDENCE VILLA TYSIA ENFIN INAUGURÉE



La Résidence Autonomie Villa Tysia, petite dernière des PEP CBFC a pu être inaugurée le samedi 20 novembre dernier. Ouverte en février 2021, les débuts ont été difficiles mais la Résidence accueille aujourd'hui 14 résidents.

C'est un petit comité qui s'est réuni, Covid oblige, lors de l'inauguration. Loïc ALLAIN, Maire de Thise

a ouvert la journée en rappelant le parcours de ce projet. Une analyse des besoins avait été réalisée. Le projet a ensuite été mené conjointement avec la commune et son maire de l'époque Alain LORIGUET et Laurence BERNARD chargée de projet à la MSA³. Ce travail fut long et parfois semé d'embûches mais la réalisation finale fait oublier toutes ces difficultés.

C'est un beau bâtiment lumineux, confortable et convivial qui permet un accueil au plus près des besoins des personnes âgées et de toutes les personnes qui y travaillent ou viennent y passer un moment.

Valérie MAILLARD, conseillère départementale, Michel BON Président des PEP CBFC et Loïc ALLAIN ont coupé le ruban dans un bel élan commun laissant présager les beaux jours à suivre de notre résidence.

La visite en présence de nombreux élus a été menée par Céline TABARIES, responsable de l'établissement



et Sophie DIAW, coordinatrice du dispositif d'accompagnement pour personnes âgées.

Un cocktail réalisé par le restaurant de Thise et l'équipe de la résidence a clôturé agréablement la matinée. Les résidents ont pu trinquer avec un verre de crémant du Jura.

Nous espérons une belle continuité pour cette maison.

RETOUR SUR LES PORTES-OUVERTES À LA RÉSIDENCE LES VALENTINES



Samedi 27 novembre, des portes-ouvertes étaient organisées à la Résidence Autonomie Les Valentines par Abdounor MASLOUHI, responsable de la structure.

À travers ces portes-ouvertes, il a été constaté à plusieurs reprises que de nombreuses personnes ne connaissaient pas l'activité de la résidence.

Des élus, des familles et des voisins sont ainsi venus découvrir cette belle maison chaleureuse. Abdounor MASLOUHI avait organisé un espace convivial où l'équipe offrait le café et les croissants ; espace où Rémy N'DIAYE notre troubadour préféré au sein des Résidences a

assuré avec une joie rayonnante l'animation avec sa guitare, son harmonica et ses compositions.

Un temps de repas partagé et de nombreux moments conviviaux ont donné un petit air de fête bien représentatif de la vie de cette résidence. L'image et le message renvoyés de lieu ouvert prennent ainsi tout leur sens.

En cette période de fin d'année, il nous est essentiel de créer et partager d'autres temps forts qui nous rassemblent et rapprochent de nos aînés.

Aussi, Les Valentines et toutes nos résidences PEP CBFC s'inscrivent sur un territoire et au cœur de la cité.

Sophie DIAW

Coordinatrice du dispositif d'accompagnement pour personnes âgées

¹ Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

² Institut Médico-Éducatif

³ Mutualité Sociale Agricole

JOURNÉE ASSOCIATIVE : UN BEAU MOMENT DE RENCONTRE

GRANDE EFFERVESCENCE LE 24 NOVEMBRE DERNIER AU PALAIS DES CONGRÈS DE BEAUNE.

Après dix-huit mois d'adaptation aux conditions sanitaires et aux vagues successives de COVID, nous avons pu organiser ce temps fort de notre vie associative. Réunissant encadrants et administrateurs, cette journée a permis le matin de consacrer un temps de travail concomitant sur des thématiques spécifiques. L'après-midi a été consacré à une réflexion sur l'autonomie avec les regards croisés de spécialistes de l'éducation, du travail social, du vieillissement ou encore de l'architecture adaptée. Ce moment réunissant l'ensemble des participants a, d'après les premières informations recueillies, été apprécié car il donnait la possibilité de prendre un peu de hauteur par rapport au quotidien et d'avoir une réflexion partagée contribuant à la construction d'une culture commune. La convivialité, dans le strict respect des gestes barrière évidemment nous a enfin laissé la possibilité maintes fois repoussée de rendre un hommage appuyé à Fabrice TOLETTI ancien Directeur Général des PEP CBFC et Gilles THOMAS, ancien Directeur de la délégation de la Nièvre, tous deux partis à la retraite ces derniers mois ; durant de nombreuses années ils ont fortement contribué au développement du mouvement PEP et de ses instances locales. S'il fallait tirer une conclusion de cette journée, elle pourrait se résumer en deux mots : à renouveler !



Michel BON, Président des PEP CBFC



LES ADMINISTRATEURS PLANCHENT SUR ... LES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs PEP ont travaillé sur leurs missions, lesquelles évoluent : pour que leurs votes aient du sens, les administrateurs doivent aujourd'hui être initiés aux subtilités très techniques du fonctionnement des programmes publics, et à celles de la gestion d'une grosse association se professionnalisant. La connaissance pratique des activités de terrain devient de fait moins centrale même si elle demeure utile, d'autant que le centre décisionnel est plus technique et centralisé. Ce qui permet incidemment de voir arriver de nouveaux administrateurs non issus du sérail, lesquels enrichissent notre démocratie associative et tendent à repositionner les débats plus à l'aune des valeurs. Ces changements ont en effet l'avantage de fédérer les administrateurs autour des valeurs PEP (solidarité, égalité, citoyenneté, inclusion, laïcité), plus que sur les modalités de développement des activités, relevant des Comités de gestion, et de l'organisation des compétences des salariés sous la responsabilité et l'expertise de la Direction Générale. Dans ce cadre, où a

été évoqué le concept de crise d'utilité des administrateurs, des idées sont lancées : fin des conseils d'administration départementaux, redéfinition du rôle de référent, appréhension du DEL à l'échelon territorial... Autant de pistes proposées pour porter notre action et nos valeurs avec encore plus d'efficience.

RASSEMBLER LES CADRES DE DIRECTIONS ET CHEFS DE SERVICES

La journée associative avait notamment pour objectif de rassembler les cadres de directions et chefs de services des établissements afin de partager les orientations de l'association, de faire le lien avec les politiques et valeurs associatives. Cette présentation voulait marquer également le cadre de déploiement et les axes fondamentaux des activités PEP CBFC. Il s'agissait ainsi de présenter les attendus de la période que l'on peut nommer phase d'intégration ou d'harmonisation, qui suit la phase de création des PEP CBFC issue de la fusion en 2018 et qui est portée par la nouvelle gouvernance. Dans un premier temps, les orientations stratégiques à trois ans ont été présentées en insistant sur l'importance de réaliser les objectifs fixés par l'association au travers des critères définissant les actions au sein d'une structure associative relevant de l'économie sociale et solidaire. Il s'agissait également de mettre en avant la notion de performance et de qualité intégrées à l'ensemble des actions menées au sein des établissements. Une des déclinaisons prioritaires de ces orientations étant la politique des ressources humaines, la matinée a permis au directeur des ressources humaines JM. GUETZ de présenter le plan d'actions à mettre en place au titre de cette politique. Enfin, pour faire le lien avec les valeurs associatives, V. BONNAIRE est intervenu sur la laïcité ce qui a permis de poser quelques principes qui seront ensuite repris au travers de projets pour valoriser l'ancrage de cette valeur forte au sein de notre association.

Yann-Eric WEBER, Secrétaire Général des PEP CBFC



MERCI À FABRICE TOLLETTI ET GILLES THOMAS POUR LEUR LONGUE ET BELLE CARRIÈRE AUX PEP !

Alain MILOT, Directeur Général des PEP CBFC



"Comment résumer la vie professionnelle et le rôle au sein des PEP de celui qui en 28 ans est devenu une sorte de monument Pepien... Il a toujours été en avance anticipant de façon innée les évolutions prévisibles des secteurs d'activités dont nous avons la responsabilité ainsi que les transformations sociétales et leurs répercussions sur l'adaptation nécessaire des réponses à apporter... Lorsqu'une grosse difficulté surgissait et empêchait un projet de se réaliser on sentait bien qu'il était déçu non pour lui-même mais parce qu'il était convaincu que c'était au détriment de nos publics. Car Fabrice est avant tout un humaniste."

Extrait du discours de Michel BON, Président des PEP CBFC

"C'est avec un très grand plaisir que je t'adresse ces quelques lignes, il me faut essayer de faire au mieux pour rendre hommage au "sacré bonhomme" que tu es ! Jeune enseignant, tu fais une rencontre décisive, celle de Mme ARRETEAU, Inspectrice adjointe. Ta rencontre avec Mme ARRETEAU te mènera vers les PEP et vous allez marquer à jamais l'association départementale de la Nièvre. Alors, oui, par ta capacité à beaucoup travailler, ta rigueur, tes capacités oratoires, ton enthousiasme, tu as incontestablement laissé une empreinte auprès de tes administrateurs, de tes salariés, de tes partenaires."

Extrait du discours d'Édith FINOT, Présidente de la délégation de la Nièvre

JOURNÉE ASSOCIATIVE : UN BEAU MOMENT DE RENCONTRE



De gauche à droite : Thierry TRONCIN, France MOUREY, Mathilde BIBOUDA et Christelle ANDRÉ.

RÉSUMÉ DES INTERVENTIONS SUR LE THÈME DE L'AUTONOMIE

100% autodéterminé : rêve ou réalité ? - Mathilde BIBOUDA, Directrice du CREAL BFC

"Le terme "autodétermination" peine à trouver une réalité concrète au sein des ESSMS (établissements sociaux et médico-sociaux). Cette notion se réfère au principe du droit des peuples à disposer d'eux mêmes (choisir librement sa conduite et ses opinions, hors de toute pression extérieure). Qui dit principe de droit, dit principe de réalité, de vie en société et donc il ne s'agit pas d'une toute puissance d'une personne qui s'affranchirait des contraintes de vie en société. Bien au contraire. Il existe un lien très fort entre autodétermination et participation citoyenne et c'est bien pour ça que cette notion a pris toute son ampleur chez les féministes noires dans les années 1970 et qu'il a petit à petit gagné du terrain chez les minorités, les exclus, les plus fragiles... au cœur de leurs revendications. Pour autant, 100% autodéterminé, comme pour 100% inclusif, parce que ces notions sont étroitement liées, est-ce un rêve, un slogan, ou une réalité ? Les notions d'accessibilité et de compensation, ainsi que celles de participation et de libre choix des personnes vulnérables et de bienveillance de tous sont inhérents à la mise en œuvre concrète d'une société inclusive. Nous sommes encore un peu loin de la société 100% inclusive, où l'on donnerait tout le temps la possibilité aux personnes d'exercer leurs droits,

selon leurs choix et ainsi de s'autodéterminer. Pour autant, ce que nous disent les chercheurs qui ont travaillé sur l'autodétermination c'est que pour la promouvoir, il y a des éléments à travailler et les professionnels des ESSMS sont sans doute parmi les mieux placés pour les réunir. Il ne suffit pas d'une forme d'injonction généralisée à la formation des professionnels à l'autodétermination, il faut un vrai portage de cette notion, au sein des familles et des personnes accompagnées. L'autodétermination suppose de l'autonomie (capacité à vouloir, possibilité de faire des choix), mais pas forcément de l'indépendance (capacité à agir, possibilité de faire par soi-même sans aide extérieure). Un point d'attention, il s'agit à travers cet accompagnement par les professionnels, de développer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées et il s'agit donc forcément de restreindre le pouvoir (conscient ou non) des tiers sur eux (familles, tutelles, travailleurs sociaux) et cela ne va pas forcément de soi pour certains d'entre nous, et nécessite d'avoir soi-même ou au niveau des professionnels un pouvoir d'agir. C'est pourquoi il faut souvent travailler sur le fonctionnement des équipes, d'une famille, pour faire avancer sur l'autodétermination des personnes accompagnées. Or, avec les populations vulnérables on s'est longtemps considéré comme bon professionnel quand on avait réduit les risques à 0, en étant certain du résultat, c'est dramatique ! On n'apprend rien sans prendre de risques, l'apprentissage c'est déjà une prise de risque. Cette dernière doit seulement être mesurée, partagée en équipe et discutée avec la personne accompagnée et son entourage. Il s'agit de partir de la personne, de ses attentes, en la valorisant, en lui donnant des responsabilités, sans l'aliéner. Et c'est finalement là, que se situe l'avenir des travailleurs sociaux, en se questionnant en permanence sur le soutien qu'ils peuvent apporter aux personnes en situation de vulnérabilité, en valorisant leurs ressources et potentialités, pour que leurs choix (même si, à titre personnel, le professionnel ou le proche n'y adhère pas toujours) et aussi leur autodétermination deviennent réalité."

À quelles conditions l'inclusion en milieu scolaire peut-elle favoriser l'autonomie des enfants et des adolescents ? - Thierry TRONCIN, Docteur en sciences de l'éducation et Maître de conférences

"Le milieu scolaire est un environnement complexe à comprendre pour nombre d'acteurs, parmi lesquels les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui ont des besoins particuliers dans les domaines éducatif ou sanitaire. Ces situations spécifiques invitent les établissements scolaires à concevoir collectivement des prises en charge partenariales adaptées afin de créer les conditions d'apprentissage les plus vertueuses, en particulier pour ceux qui sont inscrits dans une situation de handicap. La dimension sociale du processus inclusif prime sur la dimension strictement pédagogique et, de ce fait, plusieurs compétences transversales ou non académiques pourront être mobilisées et enrichies, parmi lesquelles l'estime de soi, la confiance en soi, la gestion des émotions et des comportements ou l'autonomie. Cette dernière compétence s'exerce dans plusieurs domaines (les relations sociales, les prises d'initiative, les apprentissages...) et se caractérise par des niveaux de maîtrise hiérarchisés. Notre École française, qui s'est résolument inscrite dans ce mouvement inclusif depuis le début des années 2000, doit continuer à se transformer pour accueillir toutes les diversités avec plus de souplesse, d'adaptations et de confiance. Pour les élèves les plus vulnérables, l'espace et le temps scolaires gagneraient à être plus sécurisants (dans les dimensions physique, psychique et cognitive) et adaptés afin de constituer une véritable communauté apprenante tolérante, stimulante et solidaire."

Le vieillissement : ce qu'il faut savoir pour penser le enjeu - France MOUREY, Enseignant chercheur à l'Université de Bourgogne

"L'augmentation de l'espérance de vie constitue une modification considérable de notre société. La population des +60 ans passerait de 21 à 32 % entre 2007 et 2006; les +75 ans de 8,5 à 16,2% et les +85 ans de 2 à 7% sur cette même période. Tous les niveaux de la société sont concernés : famille, productivité économique, santé, culture. L'aspect nécessairement progressif du phénomène s'est accompagné de beaucoup de silence malgré les prévisions des démographes et des sociologues. Ce silence a touché tout particulièrement les responsables des politiques gérontologiques. C'est le cas en particulier du fonctionnement des établissements d'hébergement. Il est essentiel de considérer la diversité considérable des individus dans l'avancée en âge selon un processus dit différentiel. Ce qui conduit à éviter la catégorisation par tranches d'âge chronologique. Il est convenu de distinguer : le vieillissement réussi (65-70%), la fragilité avec risque de décompensation (15 à 25%) et le vieillissement avec pathologies et dépendance (5%). Cette transformation de notre société s'accompagne de la survenue d'un mécanisme d'âgisme se manifestant de manière insidieuse par une tendance à la discrimination à l'égard des personnes âgées que ce soit à travers les médias, les modes architecturales la discrimination au travail ou la stigmatisation de la sexualité. La première étape pour lutter contre ce type de dérive, largement souligné par l'Organisation Mondiale de la Santé, est de mieux connaître le vieillissement et ses déterminants comme la nutrition/dénutrition, l'exercice physique/sédentarité et le lien social/isolement. Trois pistes s'imposent à nous : une transformation sociétale nécessitant une évolution culturelle, l'émergence de questions éthiques autour de la vulnérabilité et la nécessaire formation des acteurs."

Comment l'architecture intègre le handicap et participe à l'autonomie aujourd'hui ? - Christelle ANDRÉ, Architecte associée AA Group

"À cette question et au-delà des définitions de l'architecture, on peut tout d'abord répondre par un principe directeur : il faut avant tout construire des murs adaptés aux besoins et non pas rechercher d'abord un geste architectural. Art et science à la fois, l'architecture est soumise bien sur à un cadre juridique et notamment la loi d'égalité des droits et des chances qui fixe les normes d'accessibilité. L'architecte doit donc à partir des différents types de handicap et des zones clés de l'accessibilité depuis le domaine public se doter d'outils de dimensionnement afin de penser l'espace. Tout ce qui à trait à la sécurité et au confort d'usage est mis au service de l'autonomie : transparence, fluidité, liberté de déplacement mais aussi lumière, acoustique, matériaux et couleurs. Les technologies participent également de cette approche et doivent être intégrées. On retrouvera ainsi dans une unité de vie type des éléments tels que chemin lumineux, capteurs de chute, automatisation des équipements... Plusieurs réalisations ou projets actuels permettent d'illustrer concrètement comment doit être pensée l'architecture pour être actrice de l'autonomie. Elle se doit d'être conçue avec les autres et le dialogue est donc primordial !"

ZOOM SUR CÉCILE MOUILLESEAU, CHARGÉE DU CONTRÔLE DES PASS SANITAIRES À L'INTERVALLE

Interview de Cécile MOUILLESEAU, membre du Conseil d'Administration de la délégation de Côte-d'Or des PEP CBFC, et en charge du contrôle des pass sanitaires à L'Intervalle Restauration. Interview réalisée par Fatima FIGUEIREDO (travailleuse de l'ESAT¹ Habilis, site du Goéland) pour la revue associative "Solidaires".

Solidaires : Pourquoi optez-vous pour l'organisation du contrôle du pass sanitaire ?

C. MOUILLESEAU : Au vu de la crise sanitaire, les administrateurs ont été appelés pour suppléer cette tâche en plus des travailleurs et moniteurs de L'Intervalle.

Pourquoi vous êtes-vous portée volontaire ?

J'ai accepté cette mission proposée par la présidente de la délégation de Côte-d'Or, Marie-Geneviève THEVENIN et Sonia GATIGNOL cheffe du service production. Je souhaitais soutenir la reprise de L'Intervalle post confinement.

Comment menez-vous votre action ?

Je suis sur place pour scanner les pass sanitaires des

clients dès l'ouverture de L'Intervalle.

Rencontrez-vous des difficultés dans l'exercice de votre mission ?

Le contrôle du pass sanitaire s'effectue sans problèmes. Les clients s'y prêtent volontiers.

Quel est votre ressenti lors de vos présences ?

Le personnel se montre accueillant, poli et disponible aux demandes des clients ; ils savent rester discrets quand il le faut.

Comment jugez-vous cette expérience ?

Elle est très intéressante. Je me trouvais dans l'action, ce qui m'a permis d'avoir concrètement une vue



d'ensemble sur le fonctionnement de l'une des structures des PEP CBFC.

Interview par **Fatima FIGUEIREDO**
Travailleuse de l'ESAT Habilis

Nous remercions Cécile MOUILLESEAU ainsi que tous les autres administrateurs qui ont participé à cette mission et qui continueront sur 2022.

LES BRÈVES ASSOCIATIVES

ARRIVÉES/DÉPARTS

Nous souhaitons la bienvenue à :

Nicolas ODY et Elodie MALEC, chefs de service au DAMS².

Muriel JEANCOLIN, cadre de santé à l'IME³.

Sébastien JURY, chef de service au CMPP⁴ d'Auxerre.

Laurent MENOUD, Directeur Enfance-Jeunesse au Dispositif éducation et loisirs de la délégation de Côte-d'Or.

Nous souhaitons bonne continuation à :

Dominique BOUTROLLE, directrice médicale du pôle Auxerre-Migennes-Avallon.

RETOUR SUR DUODAY

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Laure à la Direction Générale de l'association pour lui faire découvrir le métier du secrétariat. Cette journée a été l'occasion d'échanges enrichissants pour tous ! Laure était d'ailleurs de retour parmi nous en décembre dans le cadre d'un stage en lien avec la formation qu'elle convoite. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses projets ! Retour de Laure sur cette journée : *"J'ai vraiment apprécié cette journée dans sa globalité. J'ai été très bien accueillie par Christelle MEURIOT assistante de direction et me suis sentie à l'aise. J'ai pu au cours de cette journée être présentée à vos collaborateurs ; voir le métier de chargé de communication occupée par Julie DIDDEN et le métier de secrétaire avec Émilie SAVIGNAT et Christine DUTHU. J'ai pu voir les différentes tâches des professionnelles tout en pouvant participer. C'est pourquoi je vous remercie pour m'avoir si bien reçue au sein de votre établissement."*



De gauche à droite : Émilie, secrétaire à la Direction Générale et Laure stagiaire Duoday

DÉLÉGATION DE LA NIÈVRE

CONSEILLER EN MOBILITÉ POUR L'INSERTION, UN NOUVEAU MÉTIER

Le CDER⁵ est un des secteurs d'activités de la Délégation Départementale de la Nièvre des PEP CBFC.

Dans le domaine de la mobilité, le CDER propose 2 services en partenariat avec le Conseil Départemental de la Nièvre : la plateforme Mobilité Départementale, créée en 2000 et une auto-école associative "Conduire...sa vie !", créée en 2001.

Le CDER permet aux personnes en difficulté d'insertion socioprofessionnelle d'accéder à la mobilité soit par le biais de la location d'un véhicule 2 ou 4 roues avec ou sans permis de conduire, soit par le biais de la formation au permis de conduire.

Depuis 2009, nous proposons la formation au permis B aux personnes en situation de handicap physique et/ou psychique ou la possibilité d'effectuer la régularisation au permis de conduire grâce à un véhicule spécifiquement aménagé permettant de

répondre aux différentes problématiques relatives à la situation des personnes concernées.

En 2020, nous avons été sollicités par un de nos partenaires, le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), afin d'identifier et d'analyser les problématiques de certains de leurs usagers liés à la mobilité.

Être mobile est également une affaire de compétence : savoir lire, se repérer dans l'espace, comprendre un plan, utiliser les bornes automatiques, comparer ou combiner des modes de transport... Autant de compétences qui peuvent faire défaut et contraindre la mobilité des publics fragilisés : 29% de personnes ont déjà renoncé à des déplacements par peur de se perdre et 22% par incapacité à construire son itinéraire.

Être mobile : 3 compétences clé : savoir bouger, vouloir bouger et pouvoir bouger.

Le Conseil Départemental nous a sollicités pour déployer sur 2022, les diagnostics de mobilité ou bilans de compétences pour les bénéficiaires RSA habitant en zone rurale nivernaise.

Ce projet a pour objectif d'embaucher un Conseiller en Mobilité pour l'Insertion qui aura pour mission d'établir un état des lieux du rapport de la personne accueillie à la mobilité. Le conseiller en mobilité identifiera les besoins et les difficultés et l'aidera à fixer des objectifs qui détermineront un parcours de mobilité intégrant un ou plusieurs services adaptés.

8 freins à la mobilité ont été identifiés : institutionnels, organisationnels, financiers, matériels, santé, cognitifs, socioculturels et psychologiques.

Le diagnostic mobilité : un enjeu déterminant centré sur la mobilité au service du projet du bénéficiaire !

Christelle HOURSON

Responsable de Service au CDER

CHALLENGE RÉUSSI POUR LA CRÉATION D'UNE CLASSE PRÉ-PROFESSIONNELLE INTER DITEP !



Il aura fallu plus d'une année de travail mutualisé pour la mise en place et l'ouverture de cette toute nouvelle classe d'enseignement externalisée au sein du Centre de Formation et d'Apprentissage Hilaire de Chardonnet, situé à Besançon.

C'est donc une chance tant pour les professionnels que pour les jeunes avec la création de cette classe, au sein

d'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) bien connu dans la région Bourgogne-Franche-Comté et qui accueille plus de 1 000 apprentis.

Cette action innovante, financée par l'ARS¹ Bourgogne-Franche-Comté, vise à expérimenter la mise en place d'un parcours de formation pour les jeunes du DITEP²-ADDSEA, du DITEP des Salins De Bregille et du DITEP PEP CBFC, au sein du CFA Hilaire de Chardonnet. Les établissements DITEP ne dispensant pas de formations qualifiantes, cette action conjointe vise à permettre de sécuriser l'accès des jeunes accompagnés à une formation qualifiante et adaptée à leurs capacités, afin notamment d'éviter des ruptures anticipées. L'âge minimum requis est de 15 ans.

Le cursus de formation pour ces jeunes aura une durée de 3 ans. Celui-ci comportera une année préalable au cursus classique, où les jeunes sont inscrits dans une formation qualifiante au sein du CFA. En parallèle, ils bénéficieront d'une poursuite

de l'accompagnement de leur établissement médico-social de référence, afin de permettre une poursuite des soins engagés, le temps qu'ils puissent acquérir une certaine maturité, une sécurité nécessaire pour s'engager en formation et un niveau scolaire suffisant. Puis, à la suite de cette première année qui constitue une année de préparation concrète, celui-ci pourrait accéder aux formations proposées par le CFA.

L'enseignant, monsieur Arnaud GROSSPERRIN est accompagné d'une éducatrice de classe. Ensemble, ils préparent l'arrivée des nouveaux élèves.

Cette expérience était très attendue par les équipes des différents dispositifs puisqu'elle répond à une demande forte et une pleine démarche d'inclusion scolaire. Enfin, la création de cette classe pré-professionnelle vient compléter le travail mutualisé des trois services pré-professionnels de nos Dispositifs ITEP.

Laurence BERNARD
Directrice du DITEP

DÉLÉGATION DE CÔTE-D'OR

LA CRÉATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT DES SITUATIONS COMPLEXES PREND SES RACINES

Le projet entend proposer un accueil en hébergement temporaire aux enfants présentant une altération substantielle d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives et/ou des troubles psychiques et/ou comportements sévères susceptibles de faire l'objet d'un accompagnement spécifique.

Ainsi le projet répond à : un besoin existant quant à l'accompagnement de situations dites complexes, à de nouvelles orientations ASE³, et à un besoin de répit pour sortir d'une situation de crise dans l'accueil existant (Hospitalisation, Etablissement, Famille d'Accueil, Tiers Dignes de Confiance, Famille biologique et/ou étendue).

Les situations dites complexes sont connues et reconnues dans les départements mais face à la multiplicité des acteurs du sanitaire, du médico-social, du social, de la justice et de l'Éducation nationale, les parcours des enfants sont souvent chaotiques. Ce constat résulte d'accompagnements parcellaires, parfois de méconnaissances des partenaires entre eux et de leurs contraintes, d'un manque de coordination et quelques fois de difficultés pour les institutions de sortir de leurs cadres d'action classiques.

Une expérience récente, à la suite de situations de crise (arrêt maladie d'une Famille d'Accueil, fermeture de l'unité pédopsychiatrie au centre hospitalier universitaire) a conduit à la mise en place

d'un dispositif ad'hoc et ex nihilo, qui a montré les limites d'une mise en place "dans l'urgence" d'une structure tentant de répondre à ces situations de crise.

Les PEP CBFC s'inscrivent dans une démarche de coopération et de mutualisation de ressources permettant la mise en œuvre d'un tel dispositif et en capacité de favoriser une culture commune au service des personnes accueillies.

C'est ainsi grâce à un partenariat solide avec le centre hospitalier de la Chartreuse que ce projet voit le jour sous les meilleurs auspices.

Thierry ROULLEAU

Chargé de mission auprès de la Fédération Générale des PEP

LA PLATEFORME RESSOURCES HANDICAP ÉVOLUE



La création de la Plateforme Ressources Handicap (PRH) est un engagement phare pris à l'origine par le Département et la CAF⁴ de Côte-d'Or en faveur

de l'Inclusion. Depuis 2018, la PRH de Côte-d'Or accompagne les familles et les professionnels pour faciliter l'accès des enfants en situation de handicap au sein des établissements d'Accueil du Jeune Enfant et des Accueils Collectifs de Mineurs. En 2021, la PRH a accompagné 98 enfants dans la concrétisation de leur projet d'inclusion. Le nombre des demandes est en constante évolution ; il confirme l'inscription de la PRH dans le paysage départemental en faveur de l'inclusion et du vivre ensemble.

Dans le cadre de son évolution, une nouvelle convention a été signée entre Les PEP CBFC, le Conseil Départemental de Côte-d'Or, la CAF, l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, la Direction

académique des services de l'Éducation nationale, la MDPH⁵ et la MSA⁶. Cette dimension multi-partenariale permet à la PRH de gagner en opérationnalité pour répondre aux besoins grandissants des acteurs concernés par le handicap : accompagnement des familles dans la réalisation de leurs demandes, formations, sensibilisations et soutien auprès des professionnels, suivi des inclusions en milieu ordinaire au sein des établissements.

Les partenaires du médicosocial, du sanitaire, du social et de l'éducation ont confirmé cette alliance lors d'un comité de pilotage exceptionnel tenu le 8 décembre 2021.

Clarisse LETESTU

Responsable de la Plateforme Ressources Handicap

¹ Agence régionale de santé

² Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique

³ Aide Sociale à l'Enfance

⁴ Caisse d'Allocations Familiales

⁵ Maison Départementale des Personnes Handicapées

⁶ Mutualité Sociale Agricole

LA DIVERSITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE - UN ENJEU DE SOCIÉTÉ



Le lundi 22 novembre, au théâtre de la Fontaine d'Ouche, le Dispositif Sensoriel et Moteur avait convié le conférencier Carol ALLAIN, ex-chargé

de cours à l'Université d'Ottawa et à l'Université du Québec et grand spécialiste des générations.

Une centaine de personnes, majoritairement des salariés du dispositif, ont pu assister à son intervention sur le thème de "La Diversité Intergénérationnelle - Un enjeu de société".

Chaque génération est symbolisée par une chaise, Carol ALLAIN met ainsi en scène les 6 générations qui composent nos sociétés et nous invite à réfléchir sur les caractéristiques liées à l'âge dans une société en mouvement permanent. De la génération silencieuse aux générations Alpha, il passe en revue les Baby Boomers, les X, les Y et les Z dans des allers et retours permanents et joue leurs interactions.

D'un monde organisé autour des valeurs de rigueur, d'autorité, du devoir, les plus jeunes d'entre nous

grandissent dans une société du "court termisme", dans un monde de l'image et de l'instant.

Très visuelle, super dynamique et particulièrement bien illustrée, la prestation de Carol ALLAIN parvient à démontrer quels sont les enjeux des sociétés d'aujourd'hui et de demain. "Chacun d'entre nous a pu voir sur quelle chaise il était assis et assoir ses proches sur les différentes chaises."

Ce fut une parenthèse d'un après-midi pour se donner le temps de mettre des mots sur des questions qui nous traversent tous à un moment donné de nos existences que ce soit dans nos vies privées ou dans le monde professionnel.

Un grand merci à la ville de Dijon qui a mis le théâtre de la Fontaine-d'Ouche à la disposition du dispositif.

Muriel FOURCAULT

Directrice du Dispositif Sensoriel et Moteur

1^{ÈRE} BOX ADAPTATIVE DE CROSS FIT

Nous sommes très fiers de vous présenter la 1^{ère} box de CrossFit adaptative dans un centre de rééducation français (affiliation CrossFit non commerciale) qui se trouve au sein du Dispositif Sensoriel et Moteur des PEP CBFC.

Qu'est-ce que le CrossFit ? c'est une méthode pour améliorer sa condition physique basée sur des "mouvements fonctionnels constamment variés, réalisés à haute intensité relative". En clair, c'est de la musculation à haute intensité adaptée à chaque personne. L'amélioration de la condition physique est importante aussi bien pour les meilleurs athlètes du monde que pour nos grands-parents ou des personnes en situation de handicap. Ces dernières ne pouvant certes pas supporter une charge identique à celle des champions olympiques, mais tous ont besoin de faire du renforcement musculaire.

Les exercices sont fonctionnels, c'est-à-dire sans machine de musculation classiquement présentes dans des salles traditionnelles. Les mouvements réalisés sont variés : pousser, tirer, se suspendre, courir, sauter, etc.

En complément de leurs séances de kinésithérapie, les jeunes suivis par le dispositif sensoriel et moteur réalisent une séance de CrossFit. L'objectif est d'améliorer leur force musculaire, leur mobilité, leur indépendance fonctionnelle, leur estime de soi et ainsi leur qualité de vie. D'une part, ils partagent un bon moment avec d'autres jeunes : l'émulation du groupe leur permet de se motiver, de se dépasser et de créer des amitiés. Et d'autre part, à long terme, quand ils seront adultes et quitteront le dispositif, nous espérons qu'ils continueront de pratiquer le CrossFit dans des box pour maintenir leur qualité de vie et



rencontrer d'autres personnes. C'est effectivement un des rares sports où l'inclusion est possible.

David GUEDIN

Kinésithérapeute au Dispositif Sensoriel et Moteur

Plus d'infos ici : www.youtube.com/watch?v=9oksiThzF_w

LA LAÏCITÉ, UN PRINCIPE PORTÉ PAR LES PEP DEPUIS 1915



Les constats relatifs à l'application du principe de laïcité et à la promotion des valeurs de la république sont sans appel : les demandes des usagers sont croissantes depuis une vingtaine d'années et la formation des personnels fait défaut.

Le rapport Obin décrit le phénomène de séparatisme religieux, notamment chez les élèves dont les parents sont de confession musulmane, qui a tendance "à se

multiplier avec une rapidité et une dynamique fortes".

J'ai pu observer, en tant qu'intervenant et formateur depuis vingt ans : les connaissances insuffisantes des professionnels, leur stratégie d'auto-censure (sous-estimée par eux-mêmes), leur solitude face à des situations et les dérives qui s'en suivent dès l'instant où il existe des contestations ou des refus d'obtempérer, des confusions entre le devoir de neutralité à observer et la nécessité d'activer une posture professionnelle pour sanctionner.

À la demande de la Direction académique des services de l'Éducation nationale de Côte-d'Or, j'ai collaboré, au nom des PEP CBFC, avec Alain NIERMONT (IEN référent laïcité) et Céline SCHMIT (chargée de mission), au module "laïcité - savoirs et croyances" en direction des personnels du 1^{er} degré en Côte-d'Or. Au-delà des éléments incontournables, une grille d'analyse a été fournie aux professionnels de l'Éducation nationale et des cas concrets ont été traités.

Si les enseignants ne nous ont pas attendu pour agir, un projet en trois axes est décliné cette année de manière plus affirmée et volontariste :

- À l'occasion de la journée de la laïcité du 9 décembre 2021, les enseignants ont éclairé le projet "CROIRE et SAVOIR" avec leurs élèves au travers d'un parcours artistique et culturel d'ampleur, avec le concours du musée des Beaux-Arts de Dijon,
- Des activités sont menées en classe pour développer l'esprit critique autour de thématiques et démarches scientifiques,
- La discussion à visée philosophique ou "débat philo" est développée pour aller au-delà du simple débat réglé, certes utile pour réguler des conflits, mais dont les ambitions ne sont pas les mêmes.

A noter que sur le plan associatif, un plan d'action se dessine aux PEP CBFC pour poursuivre la formation et les actions permettant de promouvoir le principe de laïcité, que les PEP ont chevillé au corps depuis 1915.

Vincent BONNAIRE

Directeur du Dispositif Éducation et Loisirs

1036 JOUETS COLLECTÉS !

Notre association a été sélectionnée par l'agence OZ Marketing pour bénéficier du don de jouets organisé du 11 au 22 décembre dernier par le Centre Commercial de la Toison d'Or à Dijon.

L'Académie des Lutins, située au sein du centre commercial a ainsi accueilli, durant toute cette période, un grand nombre de personnes venues faire don de jeux et de jouets au profit des enfants et adolescents suivis par les établissements et services de notre association. 1036 jouets ont ainsi été récoltés.

Les enfants accueillis dans nos MECS¹ ont été les premiers à bénéficier de ces dons, qu'ils ont

pu trouver sous le sapin le jour de Noël. Les jouets restants seront partagés avec les autres établissements de l'association.

Tout au long de cette période, des professionnels et administrateurs de la délégation de Côte-d'Or se sont mobilisés pour recueillir les dons et présenter notre association et ses missions. Nous remercions chaleureusement les bénévoles (Isabelle, Guillaume, Lionel, Gaétane, Audrey, Marie-Geneviève, Michel, Tarik et Vincent) pour leur mobilisation, ainsi que tous les généreux donateurs.

Pascale DILLESENGER, Directrice MECS PEP CBFC



PCO TND 21 : SIGNATURE DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE



De gauche à droite : Béatrice Beney, assistante polyvalente, Dr Laura Briere Goutchkoff, médecin coordonnateur, Hélène Cornet, directrice du CAMSP Paul-Picardet et Laura Rousseau, coordinatrice.

Photo LBP - Emma BUONICCONTI

celle-ci ; cette convention établit les modalités de partenariat entre eux et la plateforme (saisines, pilotage...).

Depuis début 2021, le médecin coordonnateur et la coordinatrice ont rencontré de très nombreux acteurs dont les structures dites de niveau 2 (type CAMSP et CMPP⁴), Pluradys (réseau de soins coordonnés) et les structures de niveau 3 (Centre de Ressources Autisme, ...).

Certains d'entre eux se sont déjà engagés dans ce projet en signant cette convention le 22 octobre ; il s'agit des CAMSP et CMPP Paul Picardet des PEP CBFC, du CAMSP Acodège, de Pluradys, de l'Hôpital de Jour pédopsychiatrique des Cigognes des PEP

CBFC, du Centre de Ressources Autisme, du Centre de Référence des Troubles du Langage et des Apprentissages, du Centre de Génétique. L'EASco⁵ est également signataire de la convention.

Cette rencontre était également l'occasion de réunir en présentiel (comme on le formule dorénavant) autour de ce projet les autres partenaires que sont l'ARS⁶ et la CPAM⁷ du côté financeur, la MDPH⁸, les intervenants libéraux avec lesquels la plateforme a contractualisé, et de présenter un point d'étape après quelques mois de fonctionnement.

Maël HANIQUE

Directeur du CAMSP / CMPP Acodège signant la convention constitutive

Vendredi 22 octobre, la convention constitutive de la PCO TND² de Côte-d'Or, portée par le CAMSP³ Paul Picardet, était signée par les premiers membres de

FUSION DE DEUX STRUCTURES DE QUARTIER : LA MJC DIJON-GRÉSILLES ET LE CENTRE SOCIAL DES GRÉSILLES

En 1968, le Centre Social des Grésilles recevait son premier agrément "centre social". Il s'en est passé des choses en 50 ans, et notamment ces derniers mois.

Effectivement, le 1^{er} décembre 2020, le Centre Social changeait de gestionnaire et rejoignait Les PEP CBFC. Mais ce changement de gestionnaire n'était qu'une étape vers la construction de la SUAVS⁹, qui résulte du rapprochement de 2 structures dynamiques du quartier : la MJC¹⁰ Dijon-Grésilles et le Centre Social des Grésilles.

Ouvert à toutes et tous, ce lieu ressources, d'échanges, d'expérimentations et d'actions aura pour mission de renforcer encore plus les liens qui existent entre nous tous.

Présents sur le terrain avec et pour les habitants, le Centre Social et la MJC portent des valeurs communes et s'unissent désormais pour continuer à faire vivre les actions sociales, culturelles et sportives auprès de tous les publics : de la petite enfance aux séniors.

Après avoir obtenu un agrément méthodologique à l'automne, l'équipe, les partenaires et les habitants s'attèlent à l'écriture du projet social. Cet outil,

indispensable pour maintenir notre agrément centre social, vise le mieux vivre ensemble et le développement du pouvoir d'agir des habitants.

Pour conclure, je souhaite souligner l'implication et le professionnalisme de l'ensemble des salariés et bénévoles dans cette conjoncture quelque peu tumultueuse ...

Rendez-vous à l'automne prochain pour découvrir notre nouveau projet social !

Sandrine PILLOT

Directrice du Centre Social des Grésilles



NOUVEL ATELIER POUR LE CENTRE NUMÉRIQUE DE DIJON



Le Centre Numérique propose depuis le mois de décembre 2021 un atelier intitulé "la face cachée des réseaux sociaux". Il est destiné aux jeunes de 12 à 18 ans.

Tik-tok, Snapchat, Instagram et Youtube font désormais partie du quotidien des jeunes. Ces réseaux sociaux développent des stratégies pour que les jeunes passent le plus de temps possible sur leurs applications. Lors de l'atelier, les modèles économiques, les algorithmes et les fonctionnements de chaque réseau sont présentés pour décrypter les stratégies des acteurs du numérique.

L'objectif est d'apporter des connaissances aux jeunes pour qu'ils prennent du recul par rapport à leur utilisation des réseaux.

L'atelier sera réalisé dans les structures de quartier de Dijon et à l'initiative du Conseil Départemental des séances seront réalisées dans les collèges et lycées de Côte-d'Or.

François MONNIN

Directeur du Centre Numérique de Dijon

¹ Maison d'Enfants à Caractère Social

² Plateforme de Coordination et d'Orientation Troubles Neurodéveloppementaux

³ Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

⁴ Centre Médico-Psycho-Pédagogique

⁵ Équipe d'Appui à la Scolarisation

⁶ Agence Régionale de Santé

⁷ Caisse Primaire d'Assurance Maladie

⁸ Maison Départementale des Personnes Handicapées

⁹ Structure Unique d'Animation de la Vie Sociale

¹⁰ Maison des Jeunes et de la Culture

LES EMAS : DOMMAGE QU'ON S'EN SOIT PASSÉ AUSSI LONGTEMPS !

Les EMAS (Équipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation) sont promulguées nationalement, en 2019.

Pour l'Yonne, c'est en avril 2021 que, pour donner suite à son appel à candidature, l'ARS¹ Bourgogne-Franche-Comté désigne 2 associations pour intervenir sur 2 secteurs : l'EPNAK sur le Nord et Les PEP CBFC pour le Sud du département.

Nous avons rencontré Minerva ZENATI (cheffe de service) et Delphine MAISTRE (coordonnatrice).

Dès le mois de mai 2021, Minerva ZENATI rejoint l'équipe des PEP qui a monté le dossier de candidature (Adel BOUAKLINE, Didier PERROTIN, Sylvain TERREAU) pour préparer la mise en œuvre de l'EMAS Yonne Sud en septembre 2021 avec le CMPP² comme établissement support.

"Pour cela, il a fallu mettre en place des supports de communication, définir les modalités de fonctionnement. Ce fut un travail commun entre les équipes des 2 associations. Après avoir revisité les textes officiels et approfondi le dossier de candidature des PEP construit sur leurs valeurs, en mai et juin, nos deux équipes ont pu préciser les rôles et le fonctionnement de l'équipe.

Dès le début, les équipes ont la volonté de travailler en complémentarité de l'Éducation nationale et de ne pas interférer sur les dispositifs existants. C'est avec l'idée d'une démarche respectueuse et bienveillante à l'égard de la communauté éducative."

Pour ce faire, des outils ont été créés ayant pour but de faciliter la prise de décision quant à l'intervention à proposer en soutien à la communauté éducative accueillant l'enfant porteur de handicap ou en risque de rupture scolaire :

- soit par l'intervention de l'EMAS
- soit en accompagnement vers une autre approche.

Minerva ZENATI tient également à évoquer le partage d'expériences avec le regroupement des EMAS au niveau national et régional. Les échanges en visio ont permis à notre équipe de prendre appui sur les expériences des équipes, plus anciennement créées, et de partager des outils pouvant être utiles à tous.

Avec l'arrivée de la coordonnatrice Delphine MAISTRE le 30/08/2021 à temps plein, l'équipe est complète :

- Un médecin pédopsychiatre	Dr Pascal BOURDON	5% ETP
- Une psychomotricienne	Sandrine LAVERDURE	20% ETP
- Une ergothérapeute	Marine GOBILLOT	20% ETP
- Une neuropsychologue	Lucile DUVAL	40% ETP

Recrutement donc de professionnels complémentaires aux ressources de l'Éducation nationale, issus pour certains des CMPP et CAMSP³ de l'Yonne qui vont aller à la rencontre des enseignants, leur apporter un appui et des conseils, voire un autre éclairage sur l'enfant, et leur proposer des ressources, des outils, des possibilités d'aménagement et d'adaptation dans l'organisation éducative et pédagogique des journées scolaires.

L'équipe peut aussi faire appel, afin de renforcer ses compétences internes, à d'autres partenaires pour venir en appui pour l'élaboration d'actions de sensibilisation : Pluradys (pour les troubles "dys") ou à l'ITEP⁴ de St-Georges (pour les troubles de comportement).

(Rappel circulaire 14/06/2019 : les EMAS sont créées afin de renforcer l'école inclusive et ses dispositifs... Elles constituent une ressource mobilisable par les professionnels de la communauté éducative des établissements scolaires... pour étayer leurs pratiques.)

Ce que l'équipe n'est pas :

"Nous ne sommes pas "des pompiers de service." Nous ne nous substituons pas aux dispositifs scolaires existants ou manquants (RASED⁵, conseillers pédagogiques, aides scolaires diverses, formations...)"

Ce qu'elle est : "Notre rôle consiste à apporter un éclairage sur les troubles pour une meilleure compréhension des besoins de l'enfant en vue d'actions au plus près du terrain, tenant compte de la communauté éducative, de l'environnement, des ressources de l'enseignant... C'est en quelque sorte "ouvrir une porte à l'enseignant, sur son cœur de métier, sur les possibles dans son école..."

SE FAIRE CONNAITRE

"Si les modalités de fonctionnement étaient prêtes dès le mois de mai et juin, nous faire connaître dans le milieu de l'Éducation nationale était tout autant important.

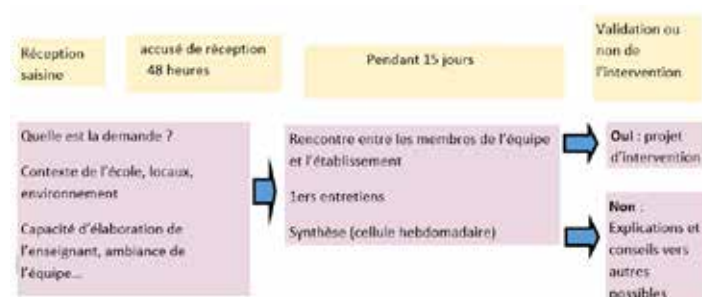
Nous avons mis en place des réunions d'information

- en juin auprès des Inspecteurs et assistantes sociales de l'Éducation nationale, des psychologues scolaires, des RASED⁵,

- depuis septembre, auprès des directeurs d'école, des médecins du centre hospitalier spécialisé, des directeurs de SEGPA⁶, avec pour projet de poursuivre auprès des Conseillers principal d'éducation...

L'information et la communication ne sont pas faites une fois pour toutes, ces liens se tricotent, s'affinent..."

MODALITES DE FONCTIONNEMENT :



ACTUELLEMENT,

12 dossiers, issus de l'école primaire, répartis de manière égale (50% en maternelle et en 50% en élémentaire) ont été étudiés dont 9 enfants en file active actuellement, essentiellement issus de deux territoires : la Puisaye et le Tonnerrois, deux secteurs ruraux relativement démunis...

L'équipe du Sud (PEP CBFC) et celle du Nord (EPNAK) se rencontrent régulièrement pour créer ensemble des outils, les expérimenter et les ajuster en fonction des retours d'expérience.

"S'il est parfois nécessaire d'avoir des informations sur l'enfant et sur son histoire, seules les informations strictement nécessaires sont échangées, avec l'accord des parents, et aucun élément n'est conservé en dehors de la trace de l'intervention auprès des communautés éducatives. N'oublions pas que le principal but de l'intervention est d'apporter un autre regard à l'enseignant, de cibler l'aide sur la communauté éducative qui entoure le jeune... ainsi nul besoin de conserver des informations qui appartiennent à l'enfant..."

La spécificité de l'EMAS est de partager une vision différente sur des situations complexes pour lesquelles elle est sollicitée. Les professionnels de l'EMAS ne sont pas spécialisés dans la pédagogie, leur cœur de métier étant le soin. Malgré tout, ils apportent des éléments de compréhension, et essaient d'élaborer des outils pratiques, avec la personne à l'origine de la demande.

Et Delphine MAISTRE de conclure :

"La valeur ajoutée de ce dispositif est un éclairage spécifique pour expliciter les adaptations pédagogiques qui peuvent être proposées. Nous avons pour objectif que ces apports puissent être transposés et transposables par les professionnels de l'éducation dans leur quotidien. C'est un échange entre deux visions, celle sur l'enfant et sur l'élève, celle du soin et des apprentissages, qui crée une émulation, et c'est dommage qu'on se soit passé de ça aussi longtemps !"

PEPCRAFT : ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE SUITE



Présenté dans le n°12 de "Solidaires" de juin 2021, le projet d'accompagnement numérique prend forme.

La 1^{ère} version du site Pepcraft (www.pepcraft.fr) est en ligne depuis la mi-novembre.

Elle est actuellement testée par les établissements PEP CBFC icaunais et les écoles de Saint-Florentin et Vergigny.

Les élèves du CP à la 3^{ème} peuvent y trouver des vidéos et des liens pour réviser ou approfondir leurs cours en français, mathématiques, histoire-géographie et anglais.

Essayez si cela vous intéresse !

Les remarques de ces premiers utilisateurs permettront au concepteur Proxilog d'apporter les améliorations nécessaires.

Cet outil sera un lien direct entre l'élève et son enseignant par le partage de salles de visioconférence et d'un tableau de bord avec boîte aux lettres.

Des évolutions permettront de mettre à la disposition des jeunes des exercices et leurs corrigés.

Parallèlement, les premières demandes de prêt de matériel arrivent.

La remise à une collégienne du premier "Chromebook" a eu lieu le 10 décembre.

De nombreux partenaires continuent à se mobiliser à nos côtés pour faire de ce projet un outil d'aide aux jeunes en difficulté scolaire et/ou ne possédant pas d'ordinateur à la maison.

Commission Solidaires de la délégation de l'Yonne

DÉLÉGATION DU TERRITOIRE DE BELFORT

CLASSES DE DÉCOUVERTE EN DANGER ?

Dès la rentrée de septembre, des enseignants nous appellent pour nous faire part de leur souhait de départ en classe de découverte, dans le réseau PEP et au Château d'Aisey-et-Richecourt. À ce jour, 22 classes ont posé des options pour partir à Aisey-et-Richecourt.

Sylviane CHIPAULT, et moi-même avons rencontré, sur leur demande, des enseignantes qui étaient déjà parties avec leur classe sur le Centre d'Aisey. "Quel bonheur de vous revoir !" nous disent Nathalie et Sylvie, enseignantes dans une école maternelle à Lepuix, petit village au pied du ballon d'Alsace. "Nous avons présenté le projet à nos élèves, ils sont ravis de partir !", "Voilà 3 ans qu'ils ne sont plus partis en classe de découverte !", "Nous étouffons dans nos classes ! Nous aspirons au grand air pour nos petits bouts !", ajoute Stéphanie, de l'école élémentaire de Danjoutin.

Preuve en est, les thèmes choisis : les plus demandés sont les classes nature environnement ou Cinéma.

Pour information le Centre d'Aisey est répertorié "classes d'environnement" et à ce titre les élèves qui partent peuvent bénéficier d'une aide du Conseil Régional de 15 € par jour par enfant avec un maximum de 3 jours.

Tous veulent rompre avec la routine de l'école. Quel bénéfice sur le plan santé pour nos élèves qui ont besoin de se reconnecter à la nature, de retrouver le plaisir de courir, sauter, jouer dans la forêt, d'apprendre dehors et de redécouvrir la joie de vivre une expérience unique ensemble ! Les enseignants nous le disent les enfants ont besoin d'air ! Le port du masque dans des lieux surchauffés ne favorise en rien l'attention, les apprentissages et le bien-être des élèves, le climat anxigène non plus. N'oublions pas que la santé repose sur trois

pilliers : la santé médicale, la santé psychique et la santé sociale.

Mais à l'heure où j'écris cet article, le contexte sanitaire est grave : la cinquième vague est entrée en action et peut-être bientôt une sixième.

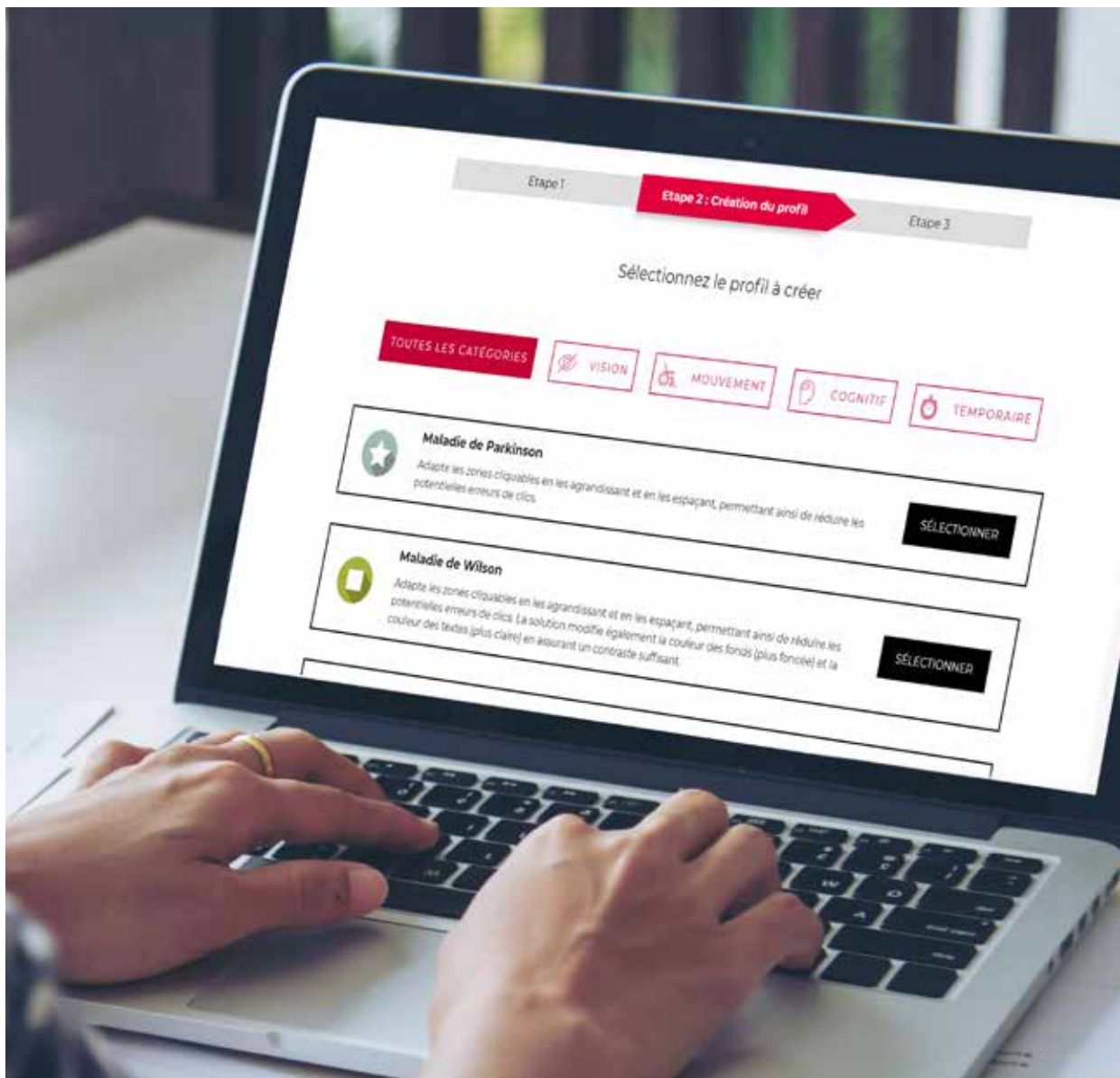
La JPA¹ et l'UNAT² interpellent le gouvernement pour sauver les classes de découverte. Nous avons besoin en urgence d'un soutien ciblé, efficace.

Car même si les enfants sont en premier lieu pénalisés, les centres d'accueil collectifs le sont également ainsi que toute la chaîne locale. Sans ce soutien, les organisateurs ne pourront survivre.

Nadine LIÉTARD, Présidente de la délégation du Territoire de Belfort

Sylviane CHIPAULT, Secrétaire générale de la délégation du Territoire de Belfort





Pour une **navigation**
plus **inclusive**,
l'affichage de
notre site web s'adapte
à **vos besoins**.

RDV sur
www.pepcbfc.org
pour tester l'outil !

Pour tester l'affichage personnalisé, rendez-vous sur **facil-iti.fr**



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

   @LesPEPCBFC www.pepcbfc.org

Délégation de Côte-d'Or
30b rue Elsa Triolet
21000 DIJON
03 80 76 63 00

Délégation du Doubs
14 rue Violet
25000 BESANÇON
03 81 25 24 00

Délégation de la Nièvre
64 rue de Marzy
58000 NEVERS
03 86 57 46 99

Délégation du Territoire de Belfort
Site Bartholdi - 10 rue de Londres
90000 BELFORT
03 84 28 28 26

Délégation de l'Yonne
13 rue Théodore de Bèze
89000 AUXERRE
03 86 31 93 09

